



Vallée de Seine

Le paysage est un bien commun, il est le cadre de vie des habitants et le support d'activités touristiques, économiques et récréatives participant à l'attractivité du territoire. Sa préservation est l'affaire de tous.

APPROCHE ARCHITECTURALE

OBJECTIFS

Le CAUE, la Chambre d'agriculture et la DDTM ont souhaité élaborer un guide d'information et de conseil pour accompagner les agriculteurs dans leur démarche de construction de bâtiments agricoles afin de favoriser leur bonne insertion paysagère et, ainsi mieux valoriser l'évolution des paysages ruraux. Ce document a une vocation pédagogique et n'est pas opposable aux demandes d'autorisations d'urbanisme.

Il se compose de trois volets :

- Démarches préalables à la construction,
- Approche architecturale,
- Accompagnement végétal.

Ce deuxième volet a pour objectif de proposer aux agriculteurs des solutions permettant de garantir la qualité architecturale du projet de construction.

CONTEXTE

Construire un bâtiment est un acte qui marque fortement et durablement le paysage.

Le bâti agricole contemporain est volumineux et standardisé.

Le respect de quelques principes simples liés notamment à l'implantation du bâtiment et au traitement de ses façades et toitures permet d'enrichir le projet et d'atténuer l'impact de la construction dans son environnement. C'est aussi une opportunité pour l'exploitant de valoriser son patrimoine et d'améliorer significativement son cadre de vie, sans pour autant remettre en cause l'équilibre financier du projet.



Chaque corps de ferme est unique de par son histoire, son organisation et sa fonctionnalité qui varie au cours du temps. Il est important d'évaluer les avantages et les inconvénients d'un site avant d'envisager un nouveau bâtiment ou une extension.

UNE IMPLANTATION RÉUSSIE

ÉVITER LES INSTALLATIONS À DES EMPLACEMENTS TRÈS VISIBLES OU EXPOSÉS AUX INTEMPÉRIES :

- En ligne de crête ou en sommet de relief,
- Isolées en plaine,
- À l'écart du corps de ferme existant,
- À proximité immédiate ou dans l'axe visuel d'un belvédère ou d'une avenue plantée.

S'INSCRIRE DANS LA PENTE



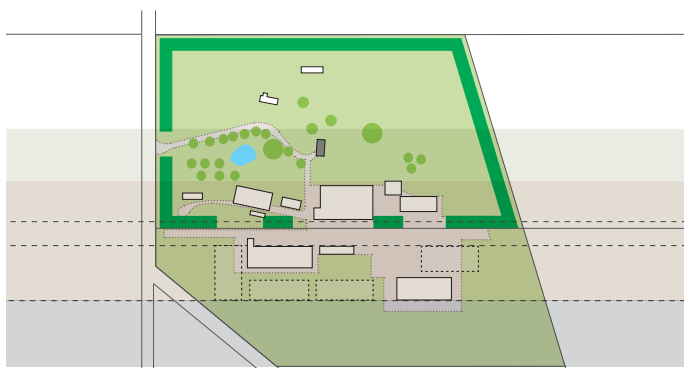
Privilégier les implantations :

- À flanc de coteau et à mi-pente,
- Si plusieurs bâtiments sont prévus, une disposition en terrasse est préférable à la création d'une seule plateforme nécessitant un remblais important.



- À moindre terrassement pour les bâtiments avec une ligne de faîtage parallèle aux courbes de niveau,
- Préférer l'encastrement dans le terrain naturel plutôt que les constructions sur remblais.

RESPECTER LES LIGNES DE FORCE DU SITE D'IMPLANTATION



- | | |
|--|---|
| Zone non construite pour préserver la perspective de l'habitation | Bâti existant |
| Zone à privilégier pour l'implantation d'un nouveau bâtiment | Emplacement possible pour un nouveau bâtiment |
| Zone d'extension possible dans le futur | Limite cadastrale |
| --- Ligne de force à respecter pour l'implantation d'un nouveau bâtiment | Circulations et zone technique |

- Positionner le nouveau bâtiment en fonction des éléments bâtis déjà présents, de l'orientation des structures routières, paysagères et parcellaires existantes pour optimiser la fonctionnalité de l'exploitation (faciliter les circulations, les travaux quotidiens...).
- Prévoir l'emplacement d'extensions futures éventuelles.
- Si c'est possible, implanter le bâtiment au plus près des autres bâtiments de l'exploitation permet d'éviter la dispersion du bâti dans le paysage.



- Adosser un bâtiment volumineux à une structure arborée existante (haie bocagère, lisière forestière) minimise son impact visuel.

TENIR COMPTE DE L'ORIENTATION

- Pour les bâtiment d'élevage et le confort des animaux, une orientation Sud/Sud-Est des façades semi-ouvertes assurera un meilleur ensoleillement.
- Privilégier un bâti dont le faîtage principal est dans l'axe des vents dominants.
- Privilégier une exposition plein Sud pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Mise en valeur des éléments patrimoniaux

Maintenir en bon état ou réhabiliter les anciens bâtiments parfois désaffectés ou les petits éléments de patrimoine tels que les piliers d'entrée peut permettre de lutter contre la banalisation des exploitations et valoriser le patrimoine de l'exploitant. Poulailier, four à pain, ancienne grange ou étable qui ont perdu leurs usages premiers peuvent retrouver une nouvelle fonction* dès lors que leurs dimensions le permettent: remise, loge à bois, atelier, chambre annexe, gîte, magasin de vente à la ferme... Par ailleurs, les propriétaires peuvent, si le bâtiment est visible depuis l'espace public, faire appel à une aide de la Fondation du patrimoine pour le restaurer (selon les conditions d'éligibilité).

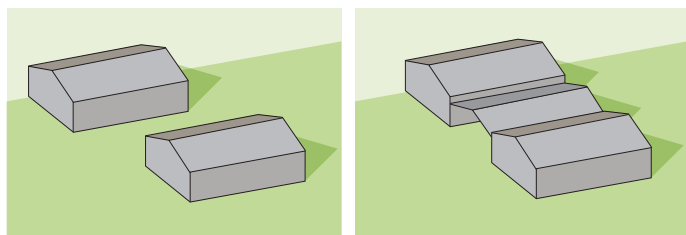
* Tout changement de destination d'un bâtiment agricole doit faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de la mairie.



L'ARCHITECTURE DU BÂTIMENT

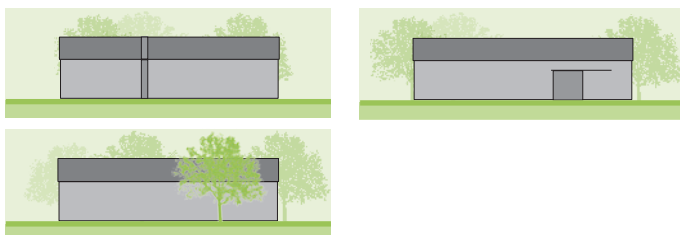
LES VOLUMES

- Privilégier une volumétrie simple.
- Préférer la juxtaposition de plusieurs volumes à un seul gros volume, en dissociant les espaces de fonction particulière tels que la salle de traite.
- Préférer un deuxième volume parallèle au premier plutôt que l'allongement du volume initial.

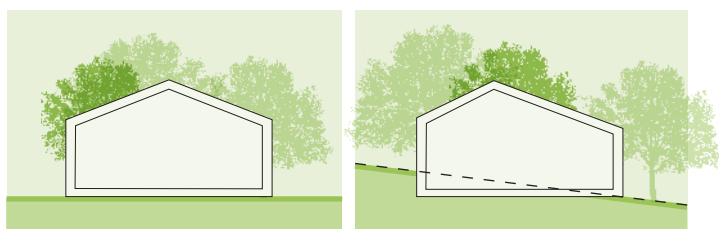


- Pour rompre la linéarité d'une construction, on peut :

- soit ramener de la verticalité par la plantation d'un arbre de grand développement ou par la pose ponctuelle d'une ouverture ou d'un matériau différent en façade se prolongeant en toiture,
- soit positionner judicieusement un percement.



LA TOITURE



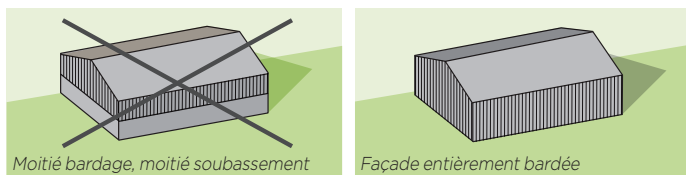
- Privilégier les toitures à deux pentes identiques, si possible d'une inclinaison d'au moins 25 %.
- Sur un terrain en pente, décaler l'axe de faîtage d'un bâtiment large peut permettre de limiter la hauteur du mur de façade et favoriser son accroche au sol.



- En toiture, les reflets des plaques translucides sont visibles de loin. Il est important de limiter leur nombre et d'éviter leur répartition en damier.
- De même, du fait de la réverbération très importante des panneaux photovoltaïques, l'impact visuel de ces équipements dans le paysage devra être pris en compte.
- Éviter les toits plats ou les toits mono-pentes, même pour les bâtiments couverts de panneaux photovoltaïques. Un pignon dissymétrique permettra de maximiser la surface couverte par les photovoltaïques tout en assurant l'insertion paysagère.

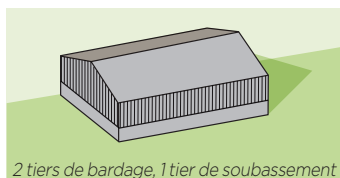
SOUBASSEMENT DE FAÇADE

- Privilégier les façades composées de 2/3 de bardage pour 1/3 de soubassement, quitte à recouvrir partiellement le soubassement par le bardage.
- Si le bâtiment est directement visible depuis l'espace public, privilégier un soubassement enduit ou recouvert d'un bardage (en particulier s'il est en parpaings).



Moitié bardage, moitié soubassement

Façade entièrement bardée



2 tiers de bardage, 1 tier de soubassement

LES OUVERTURES

Les percements en façade participent au dessin de l'ensemble de la construction et doivent donc être étudiés en conséquence.

- Horizontalement, les linteaux des portes et des fenêtres doivent être alignés. On privilégiera des fenêtres de hauteur identique afin d'aligner les appuis.
- Verticalement, on alignera dès que possible les ouvertures.



Architecte : François Colombier

L'ENJEU MAJEUR: DES MATÉRIAUX ET DES COLORIS CHOISIS EN FONCTION DU CONTEXTE LOCAL

Choisir des coloris en harmonie avec ceux des bâtiments anciens traditionnels présents sur le site facilite l'intégration du projet. Le choix des couleurs est encore plus déterminant si le futur bâtiment est implanté à proximité d'un élément d'intérêt patrimonial (calvaire, chapelle, édifice traditionnel...).

IMPACT VISUEL DES COULEURS



- Les bâtiments clairs ou revêtus de matériaux brillants ont un fort impact visuel.



- Des teintes sombres ou neutres (gamme de gris ou de bruns) se fondent plus facilement dans l'environnement.



- Les verts foncés sont plus adaptés que les verts clairs qui, tel le vert « réséda », ne s'apparentent ni aux couleurs de la végétation, ni à celles des bâtiments traditionnels.

PRINCIPES À PRIVILÉGIER



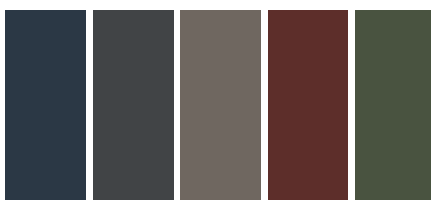
- L'utilisation d'une **même teinte en toiture et en façade** permet d'unifier le bâtiment alors que la distinction entre les deux accentue la perception du volume architectural. Une toiture sombre permettra d'asseoir la construction si elle surmonte un parement de façade plus clair.

- Choisir des **coloris en harmonie avec celles des bâtiments traditionnels** présents sur le site facilite l'intégration du projet.



- Si le bardage est métallique, **opter pour une couleur sombre et mate**, aussi bien pour les façades que pour la toiture pour éviter la réflexion et la brillance au soleil.

PALETTE INDICATIVE DES COULEURS



RAL 5008 RAL 7022 RAL 7006 RAL 8012 RAL 6003

- Des matériaux mats et texturés (béton, bois et, sauf chocs, fibrociment) vieillissent bien. Ils vont se patiner et ainsi se fondre dans le paysage.

LE BOIS, UN MATÉRIAU AUX QUALITÉS MULTIPLES

- Le bois permet d'améliorer le confort acoustique des animaux et des hommes et supprime les phénomènes de condensation et de ponts thermiques.
- Les différentes teintes qu'il peut prendre au fil du temps participent à son intégration dans le paysage.
- Si le bardage est en bois, jouer avec les possibilités de teintes par le choix des essences et du traitement mais aussi avec le sens et le style de pose (à clin, ajouré, à la suédoise...).

